La violence étatique au Maroc : no 731 - mars 2009" />

Relations no 731
mars 2009

Sommaire détaillé

Abonnez-vous

Pour être informé de nos nouvelles parutions, inscrivez-vous à notre **liste d'envoi**

ARTICLE - REVUE *RELATIONS*

Version imprimable Partager

La violence étatique au Maroc

Osire Glacier

L'auteure est politologue

On tend à associer l'aggravation de la violence étatique au Maroc au contexte international de la guerre contre le terrorisme. En réalité, ce contexte sert tout bonnement de prétexte pour étouffer les demandes populaires de démocratisation.

Le samedi 7 juin 2008, les 24 000 habitants de Sidi Ifni, ville côtière du sud-ouest du Maroc, sont réveillés par un assaut militaire. Selon des témoins oculaires, entre 4000 et 8000 gendarmes, agents d'intervention rapide et forces auxiliaires affluent vers la ville, soit par voie maritime, soit par la route du Nord. Aussitôt, ils investissent les rues, tirent des balles de caoutchouc sur les personnes qui regardent par les fenêtres, tabassent les passants avec une matraque et procèdent à des arrestations. Les personnes arrêtées sont conduites au commissariat ou dans une caserne où elles sont forcées à se déshabiller, à porter un bandeau sur les yeux et à s'allonger les unes à côté des autres, avant d'être sauvagement battues. Comme les agents de police détiennent des fichiers qui les renseignent sur les activités partisanes et militantes de tout un chacun, les personnes qui ne sont pas politisées sont ensuite relâchées, tandis que celles qui sont connues pour leur militantisme sont transférées vers des centres de détention, à l'extérieur de la ville, où elles sont torturées. Parallèlement, des domiciles ont été perquisitionnés. Des femmes rapportent avoir été victimes de viol ou d'autres agressions sexuelles. On rapporte également le vol de bijoux personnels et de sommes importantes d'argent, ainsi que la confiscation de cellulaires, d'ordinateurs, de caméscopes et d'appareils photo.

Un peu plus tard dans la matinée, la chaîne Al-Jazira diffuse l'information, tandis qu'en après-midi, le Centre marocain des droits humains (CMDH) organise une conférence de presse pour informer les médias sur la situation. Aussitôt, Hassan Rachidi, directeur du bureau de Rabat d'Al-Jazira, et Brahim Sbaâ Ellil, président de la section de Sidi Ifni du CMDH, sont arrêtés. Dans un procès expéditif, ils sont condamnés à une lourde amende, en plus de six mois de prison ferme pour M. Ellil, pour avoir diffusé de « fausses informations ».

Les raisons de la violence étatique

Pour comprendre les raisons de cette violence démesurée, il faut remonter à mai 2005, date où la population de Sidi Ifni présente pour la première fois ses revendications à la pachawia (préfecture). En effet, poussée par le sous-développement économique de la région, la population se mobilise et soumet au pacha une liste de demandes, dont la construction d'écoles et de dispensaires, le développement des routes et d'infrastructures qui désenclaveraient la ville, ainsi que la mise en place de projets de développement qui créeraient des emplois pour les jeunes de la ville. Ces revendications sont réitérées durant les deux années qui suivent, sans résultat.

Il faut savoir que si la ville de Sidi Ifni vit dans le marasme économique, son port, en revanche, figure parmi les plus importants du Maroc. En plus de la pêche artisanale, la pêche industrielle y est pratiquée. Néanmoins, le produit de cette pêche est destiné aux usines, conserveries et entrepôts frigorifiques de la ville d'Agadir. Bien que le port génère des millions de dirhams par semaine, le produit de la pêche est immédiatement transporté en camions, pour être transformé loin de la ville. L'une des requêtes des habitants de Sidi Ifni aux autorités est précisément que cette richesse soit transformée sur place, de sorte que ce processus puisse créer des emplois pour les jeunes, ranimer une économie mourante et redistribuer les richesses au sein de la région.

Excédée par la fin de non-recevoir des autorités, une douzaine de jeunes diplômés chômeurs décident alors de bloquer le port, en protestation pacifique contre les violations de leurs droits économiques et sociaux. Ils empêchent la sortie des camions remplis de sardines qui risquent d'être gaspillées. La réponse officielle ne se fait pas attendre quand des intérêts financiers sont en jeu : l'État déploie son arsenal répressif et toute la population de Sidi Ifni est indistinctement punie.

La population de Sidi Ifni n'est pas la seule à avoir subi une violence étatique aussi démesurée en réaction à des

revendications économiques et sociales. C'est le cas aussi des membres de l'Association des diplômés chômeurs, qui organisent régulièrement des sit-in devant le parlement, à Rabat, pour revendiquer leur droit au travail et pour rappeler aux élites de l'État que le Maroc a des ressources humaines qu'il n'a pas le droit de laisser se perdre. Or, jusqu'à présent, la seule réponse qu'ils ont obtenue est la matraque. De façon similaire, les étudiants qui manifestent pour demander de meilleures conditions d'études connaissent le même sort, bien que l'enseignement public, le seul qui soit accessible aux enfants du peuple, soit largement défaillant. Lorsqu'en mai 2008, à la suite d'intoxications dans le restaurant de l'université Cadi Ayad de Marrakech, des étudiants organisent une grande manifestation pour revendiquer une enquête et demander, entre autres, une gestion participative de l'université, la seule réponse de l'État a été la répression policière, suivie d'arrestations, de torture, d'agressions sexuelles, de procès iniques et d'emprisonnements. Jusqu'à présent, les 18 étudiants, dont une femme, Zahra, arrêtés lors de la manifestation, sont encore enfermés dans la prison de Boulamharez, à Marrakech.

Un État policier

Certes, on ne peut comprendre cette politique répressive sans tenir compte du contexte international de la guerre contre le terrorisme. De fait, à la suite des attentats terroristes de mai 2003 à Casablanca, le roi Mohamed VI a déclaré que ces événements marquaient la fin de la période de laxisme et le début de la « tolérance zéro ». Ce discours a annoncé le renforcement de l'appareil répressif de l'État. Pendant que celui-ci se retire de plus en plus de ses fonctions publiques en raison d'un soi-disant manque de ressources, il consacre un budget toujours plus grand aux institutions que sont l'armée et la police. Ainsi, assiste-t-on à la création de nouveaux corps policiers d'intervention antiémeutes, à une augmentation du nombre des agents privés de surveillance et à un accroissement des techniques et technologies de surveillance des citoyens.

© Revue *Relations* / Centre justice et foi. Tous

Or, comme en témoignent entre autres les événements de Sidi Ifni, de Rabat et de Marrakech, l'État criminalise en fait les demandes de démocratisation populaire. Le contexte de la guerre contre le terrorisme avec son corollaire, la nouvelle loi antiterroriste marocaine, servent de prétexte pour le renforcement d'un État policier dont le rôle principal est d'être le gardien du pouvoir et des privilèges socio-économiques des élites de l'État. Fonction loin d'être nouvelle.

L'État du Maroc indépendant a toujours joué le rôle de gardien des intérêts de l'élite dirigeante. Rappelons qu'à l'indépendance, après les luttes anticoloniales, les leaders nationalistes ont largement démontré leur capacité de gouverner aux citoyens. Aussi, le roi Mohamed V n'avait d'autre choix que d'instituer un gouvernement d'expression populaire, en 1955, en exigeant toutefois auprès des membres de ce gouvernement que les institutions de l'armée et de la police soient le domaine réservé du palais. Or, une telle prérogative a servi cette élite au fil des ans dans ses luttes contre les citoyens qui œuvrent pour l'instauration de structures institutionnelles démocratiques et les citoyens marginalisés qui manifestent pour exiger de meilleures conditions économiques et sociales. À titre d'exemple, rappellons les arrestations massives des membres de l'Union nationale des forces populaires, en 1962, l'écrasement dans le sang de l'insurrection de Casablanca de 1965 et l'assassinat du célèbre opposant politique Mehdi Ben Barka, en 1965. Somme toute, c'est l'échec des demandes de démocratisation qui a donné naissance aux spécificités du constitutionnalisme marocain : si une constitution donnée a pour but de circonscrire le pouvoir des dirigeants, en plaçant le roi au-dessus de la constitution, la constitution marocaine consacre le pouvoir illimité du palais.

La suite de l'histoire du Maroc indépendant relate la lutte à forces inégales de tout un peuple contre une élite qui a su monopoliser le pouvoir en s'accaparant les pouvoirs exécutif et judiciaire. Il en est ainsi pour les trois coups d'État de 1971, de 1972 et de 1973; pour la lutte clandestine des marxistes-léninistes qui préparaient la révolution socialiste dans les années 1970; et pour les islamistes qui, à partir des années 1980, canalisent les protestations populaires en promettant « une justice divine » ici-bas à tous les exclus du royaume, sans oublier les nombreuses demandes populaires de démocratisation qui se sont vite transformées en émeutes, telles que celles de 1981, de 1984 et de 1990.

Comme le néolibéralisme fragilise des couches de plus en plus importantes de la population, on peut légitimement se demander si la criminalisation officielle de tous ceux et celles qui exigent une démocratisation pourra indéfiniment entraver leurs luttes… Pour reprendre l'avertissement avancé par l'écrivain marocain Tahar Ben Jelloun dans *La prière de l'absent*, il faut se méfier de ceux qui n'ont plus rien à perdre.

© Revue Relations/Centre justice et foi. Tous droits réservés. Crédits | Reproduction autorisée avec mention complète de la source.